



Communiqué de presse

Nouvelle victoire pour Paprec en tri des collectes sélectives

Le groupe Paprec se voit confier la conception et gestion d'un 32^{ème} centre de tri de collecte sélective par la SPL Tri Val-de-Loir(e). Leader du tri de la collecte sélective avec la gestion de 850 000 tonnes par an de déchets recyclables issus des ménages, Paprec trie la poubelle jaune d'un français sur quatre.

Paris, le 20 mai 2021,

Leader du recyclage, avec des taux de valorisation inégalés et des qualités de matières premières reconnues dans 65 pays, Paprec conçoit chacune de ses nouvelles usines de tri en mobilisant l'état de l'art de la technologie.

Les collectivités ne s'y trompent pas, qui plébiscitent cette quête permanente de la valorisation optimale. Ainsi, la SPL Tri Val-de-Loir(e) vient d'annoncer avoir sélectionné le leader français du recyclage pour la conception, la réalisation, la gestion et la maintenance de son futur centre de tri. Paprec et ses partenaires auront pour mission de permettre au territoire de passer à l'extension des consignes de tri, à savoir de pouvoir valoriser l'ensemble des emballages plastiques (pots, films, barquettes... en plus des habituels flacons et bouteilles).

Un peu plus de la moitié du territoire français a d'ores et déjà accès à la collecte, au tri et au recyclage de l'ensemble des plastiques d'emballage. Le reste du pays devrait y parvenir d'ici fin 2023.

La future usine de la SPL Tri Val-de-Loir(e) sera basée au cœur du territoire, à Parçay-Meslay dans l'agglomération tourangelle (37). Elle recevra 53 000 tonnes de déchets de collecte sélective par an. Elle représente un investissement de 40 millions d'euros pour ce nouveau syndicat qui regroupe neuf collectivités et compte 900 000 habitants. L'usine doit être opérationnelle fin 2023.

« Les innovations ne manquent pas pour ce 32^{ème} centre de tri de collecte sélective du groupe qui s'adapte non seulement aux extensions des consignes de tri et donc à des nouvelles résines et formes de plastique mais également à la variation du flux des déchets constatés à domicile : moins de journaux, revues magazines et plus de carton d'emballage. Il nous permet d'obtenir des taux de captation élevés et des taux de valorisation supérieurs à 90% », confirme Stéphane Leterrier, Directeur général adjoint du groupe Paprec, en charge des collectivités.

Pour cela, une batterie de machines, cribles balistiques, trieurs optiques, aimants, courant de Foucault... permettent de capter et séparer les matières à partir de leurs propriétés physiques. En sortie d'usine, une douzaine de nouvelles matières premières repartiront dans des cycles de production (vers l'emballage, la papeterie, la sidérurgie...). *« L'utilisation de ces nouvelles matières premières issues du recyclage permet d'éviter le recours aux ressources naturelles et de limiter les émissions de CO₂ et participe donc pleinement à la lutte contre le dérèglement climatique »,* rappelle Stéphane Leterrier.

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).

Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites en France et en Suisse. Son chiffre d'affaires 2021 va atteindre les 2 milliards d'euros.

Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business. La rédaction de l'Usine Nouvelle l'a élu Industriel de l'année en 2020.

Contact presse :

Agathe Remoué au 06 27 47 60 69 agathe.remoue@paprec.com